

LIBERTE, INDÉPENDANCE OU LA MORT.

GAZETTE ROYALE D'HAYTI,

Du 10 Septembre 1819, Seizième année de l'Indépendance.

De Sans-Souci, le 10 Septembre.

Son altesse royale Monseigneur le Prince Royal est arrivé hier matin à Sans - Souci, en parfaite santé, de retour de la tournée qu'il vient de faire dans l'Ouest; nous croyons faire plaisir à nos Concitoyens, en consacrant ce Numéro de la Gazette à leur donner les détails qu'une personne du voyage de S. A. R. nous a fournis.

Le 26 Août, le Prince est parti de Sans-Souci à deux heures du matin, accompagné de S. G. Monseigneur le duc de l'Artibonite, de LL. EE. Messieurs les comtes de Valières, d'Ouanaminthe et du Terrier-Rouge; baron de Montpoint, et des officiers de son état major

M. le chevalier de Prézeau, secrétaire de S. M. accompagnait le Prince.

S. A. R. s'est rendu à Plaisance vers les dix heures du matin, et y a passé la journée.

Le 27, S. A. R. partit de Plaisance à cinq heures du matin, et est arrivé à neuf heures au Poteau des Gonaïves, S. E. M. le comte de Gérôme, maréchal de camp, commandant l'arrondissement des Gonaïves était venu au devant du Prince, au bas des escaliers, pour avoir l'honneur d'accompagner S. A. R.

Le 28, le Prince est parti du Poteau à

L'union fait la Force.

minuit, et est arrivé au bourg de la Petite-Rivière de l'Artibonite à huit heures du matin.

S. E. M. le comte de Mont-Rouis, s'est rendu au devant de S. A. R. et l'a accompagné audit bourg.

S. A. R. fut reçu au bourg de la Petite-Rivière au bruit de l'artillerie; les habitaus instruits de son arrivée s'étaient portés à l'entrée du bourg, et ont témoigné par leurs acclamations la plus vive allégresse, et le plaisir que leur causait la venue du Prince; les cris de vive le Roi, vive le Prince Royal! se faisaient entendre de toutes parts.

Le soir le bourg fut illuminé.

Le 29, S. A. R. visita le fort de la Créteà-Pierrot; delà, elle se rendit dans les prisons où il se trouvait quelques militaires pour fautes de discipline; le Prince, après s'être informé des causes de leur détention les fit relaxer; parmi les militaires se trouvait un officier détenu pour dettes, S. A. R. eût la bonté de payer sa dette et le fit mettre en liberté.

Le Prince rendit une visite à S. A. S. Monseigneur le Prince du Limbé qui était reteau dans son hôtel, par maladie.

Le 30, S. A. R. se rendit au hourg des Verrettes; les habitans de cette paroisse vinla plus grande joie et les mêmes cris. Le Prince la plus grande joie et les mêmes cris. Le Prince linspecta les troupes de la garnison. complimenta S. E. M. le comte de Mont Rouis, sur la bonne tenue des troupes, ensuite elles defilerent en parade en sa présence.

Après la parade S. A. R. s'est rendu dans son hôtel; le Prince donna audience au corps d'officiers de la garnison, et reçut la visite des pabitans et habitantes, le Prince les reçut svec et te aménité qui lui gagne tous les cœurs.

Le Prince retourna dans la même journée ; la Petite-Riviète; S. A. R. visita sur son passage, le château des Citronniers et s'informa de la situation des manufacturiers dudit château.

Le 51 S. A. R. visita le château de la Valeur, et s'informa pareillement du sort des manufacturiers.

A la Petite-Rivière le Prince donna audience aux habitans et habitantes de la paroisse et des lieux circonvoisins. Tous les habitans ivres de joie, ont témoigné le plaisir que leur causait la vue du Prince; ils improvisèrent des chansons analogues à sa venue. Ils dirent de tive voix à S. A. R. « Qu'ils voyaient bien » que le Roi, ne les perdait pas de vue » et s'occupait toujours de leur bonheur; « qu'ils chargeaient le Prince, à son retour, de » remercier le Roi et de déposer aux pieds » de Leurs Majestés leurs vœux pour leur » conservation et le tribut de leurs hommages » et de leur amour ».

Cette scène, où l'on vit le fils bien-aimé de not eauguste Souverain entouré, pressé, et pour ainsi dire porté dans les bras de ces bons et braves habitans des campagnes, a été vraiment attendrissante. Des larmes de joie ont coulé de tous les yeux; c'est une justice à rendre au peuple de l'Ouest, il n'y a pas de peuple qui aime et chérit plus ses chefs. Chacun voulait voir le Prince, les vieillards, les mères de famille, le montraient à leurs enfans: « Voilà disaient ils le fils bien-aimé de notre bon » pere, voilà la plus chère espérance d'Hayti, w voilà celui que la bonté Divine nous a donné pour faire le bonheur de nos enfans, comme a sou auguste père fait le nôtre; voilà, le plus s ferme sontien de nos droits après son pere,

» partager ses satigues et ses travaux ». Ceux là disaient: « Ce sont les traits de sa respec- » table mère unis à sa bonté! Comme il est » aimable, avec quelle affabilité il nous reçoit ». » Celui-là, disait un autre, ne peut pas » tromper son père, en le voyant nous voyons » le Roi ».

Ensin des danses, des réjouissances publiques ont fait de cette scene de famille le tableau le plus enchanteur.

Le Prince recevait les louanges, les applaudissemens du peuple avec sa modestie et sa sagesse accoutumées. Il a donné, de vive voix, au peuple l'assurance de les visiter souvent, et d'instruire le Roi, son père, de tout ce dont il avait été témoin.

Le 1er Septembre, la réception des officiers admis dans les Ordres de la noblesses et de Saint Henry, et ceux promus à de nouveaux grades eût lieu.

A six heures du matin, Messieurs les Dignitaires réunis dans la salle du Palais: S. A. R. leur adressa le discours suivant:

MESSIEURS,

Il est heureux et flatteur pour moi, que le Roi, mon auguste et très-honore père, m'ait chargé d'une mission aussi honorable que celle de recevoir en son nom, les officiers militaires et civils de la province de l'Ouest, qui, par leur mérite et les services qu'ils ont rendus à la patrie, ont été jugés dignes des récompenses nationales.

Sa Majesté juste appréciateur du mérite pur tout où il se trouve, a su distinguer vos talens et vos vertus, et Elle a voulu, en vous récompensant dignement, vous environner encore d'un dégré de plus de la considération publique, et exciter parmi nos concitoyens, de justes sujets d'émulation.

Vous allez entendre, Messieurs, lecture de l'Edit de Sa Majesté, qui vous fera connaître ses dispositions bienveillantes à votre égard.

Sa Majesté se flatte que chacun de vous, dans la nouvelle dignité à laquelle il est élevé, se dévouera de plus en plus, au soutien de la cause sacrée de la liberté et de l'indépendance.

Vans Nouhliaraz nas Massienes, que l'ins-

tintion de la noblesse d'un peuple libre, que tous les haytie que tous les haytie mérité de la patrie mérité de la patrie soit dans le civil, y noblesse emporte placion d'être bon he par là, vous justific yous honocerez le et yous acquérere estime et à sa con

Ce discours fu
le Roi! vive le
Eusuite, M. le
taire de S. M.,
Roi, du 20 Aou
membres dans le
voie aux dignités
croix et chevali
que de l'Ordon
portant de nouve

M. le chevalie notivement chac a été conduit pe namirthe, faisa cérémonies, des le serment ainsi Constitutions du

La réception celle des chev lieu; ils ont manière accou le serment des en grade.

Ces cérémo les Digmtaire autorités du pour y entend

Sortant de revue à la les

sa respections reçoit, e peut pas ous voyons

famille le

es applauestie et sa
de vive
siter soude tout

des offiblesses et de nou-

eurs les Palais:

oi, que père, norable officiers 'Ouest, l'ils ont

nes des

talens récomencore plique,

justes ure de anaître égard. vous,

vous, élevé, de la dance.

nimion de la noblesse, n'est établie au milieu nimion de la noblesse, n'est établie au milieu d'un peuple libre, que pour honorer le mérite; que tous les haytiens vertueux qui ont bien que tous les haytiens vertueux qui ont bien que tous les haytiens, soit dans le militaire, mérité de la patrie, soit dans le militaire, goit dans le civil, y ont un égal droit; que la noblesse emporte plus particulièrement l'oblinablesse emporte plus particulièrement l'obligation d'être bon haytien, bon père, bon fils, gation d'être bon haytien, bon père, bon fils, bon époux; que votre conduite doit servir d'exemple et de modèle à vos concitoyens; par là, vous justifierez la confiance de S. M., vous honorerez le choix qu'elle a fait de vous, et vous acquérerez de nouveaux titres à son estime et à sa considération.

Vive le Roi!

Ce discours fut couvert par le cri de vive le Roi! vive le Trince Royal!

Ensuite, M. le chevalier de Prézeau, secrétaire de S. M., donna lecture de l'Edit du Roi, du 20 Août, qui admet de nouveaux membres dans le corps de la Noblesse, pourvoie aux dignités vacantes et nomme des grands eroix et chevaliers de Saint Henry, ainsi que de l'Ordonnance de la même date, portant de nouvelles promotions dans l'armée.

M. le chevalier de Prézeau a appelé nominetivement chaque Dignitaire présent, qui a été conduit par S. E. M. le comte d'Ouanaminthe, faisant les fonctions de maître de céremonies, devant le Prince, et a prononcé le serment ainsi conçu: Je jure obéissance aux Constitutions du Royaume et fidelité au Roi.

La réception des Dignitaires terminée, celle des chevaliers de Saint Henry a en lieu; ils ont été reçus par le Prince en la manière accoutumée; le Prince a reçu aussi le serment des officiers nouvellement élevés en grade.

Ces cérémonies terminées, S. A. R. avec les Dignitaires nouvellement admis et les autorités du lieu s'est rendu à l'Eglise, pour y entendre les prières qui y ont eu lieu.

Sortant de l'Eglise, S. A. R. a passé en revue les régimens qui sont en garnison d'la Petite-Rivière, et a aussi complimenté les chefs de corps sur la belle tenue des troupes et leur excellent esprit.

Ces troupes ont défilé en parade devant le Prince.

A dix heures S. A. R. a donné à diner aux Dignitaires, aux Officiers de la garnison aux autres Autorités civiles et militaires.

Au repas la gaieté, la joie la plus vive ont régné parmi les couvives. S. A. R. a fait les honneurs de cette journée avec la grâce particulière qui la distingue; l'on croyaig voir notre Henry même présider à cette fête, tant le Prince sait allier de dignité, de grâce, d'urbanité, S. A. R. a enchanté tout le monde.

Les toasts les plus patriotiques ont été portés, tant par le Prince que par les Officiers Supérieurs.

Le 2, S. A. R. a quitté la Petite-Rivière pour se rendre à Saint-Marc.

S. A. R. a emporté toutes les bénédictions les plus flatteuses du peuple et des troupes, et a laissé des souvenirs qui dureront long temps.

L'après-midi, le Prince a visité les hôpitaux, la prison, et y a laissé des marques de sa libéralité et de sa bienfaisance.

Le 3. à Saint-Marc, le Prince a in-pecté les troupes de la garnison, et a cu lieu aussi d'être satisfait de leur tenue. C'est une justice a rendre à S. E. le comte de Jean Joseph qui maintient le plus grand ordre, le plus grand soin et la plus grande propreté dans les hôpitaux et la ville, ainsi que la meilleure tenue parmi les troupes.

Après l'inspection des troupes, le Prince a visité les fortifications et les établissemens publics.

S. A. R. a donné un repas aux Officiers de la garnison et aux Autorités civiles et militaires.

La même gaieté et la même hilarité se sont fait remarquer parmi le peuple.

L'après-midi, le Prince a donné audience aux habitans et habitantes; la même satisfaction, les mêmes transports ont éclaté comme à la Petite-Rivière.

Le 4, S. A. R. partit à une heure du matin de Saint-Marc, pour se rendre aux Gonaïves, où elle arriva à huit heures.

Le 5, le Prince visita les fortifications du Morne-Blanc et celles de la ville, les hôpitaux et les établissemens publics.

Il donna audience aux Autorités civiles et militaires, et les retint à un repas qu'il leur donna.

A l'issue du repas, le Prince donna audience au peuple de la ville et des lieux circonvoisins qui s'étaient rendus de tous côtes pour jouir du bonheur de sa présence. La satisfaction a été égale, comme dans tous les lieux où le Prince a passé, tous les haytiens n'avaient qu'un cœur, qu'une âme pour donner à l'envi au Prince des témoignages d'amour.

Le 6, à quatre heures du matin, le Prince parti des Gonaïves, et dans sa route il a visité le château de l'abondance, et est arrivé à onze heures du matin à Plaisance.

S. A. R. a passé les journées des 7 et 8 à Plaisance, et s'est acheminé le 9 à une heure et est arrivé à dix heures du matin à Sans-Souei, après une absence de quinze jours.

Tous les cœurs vraiment haytiens, tous les amis de leur patrie ont vu avec une joie qui ne peut être sentie que par les amis de l'ordre et la prospérité de leur pays, le Prince s'élancer dans la carrière glorieuse qu'il a à parcourir; son zéle pour le hien public, son application à ses devoirs, son désir ardent de seconder son illustre Père dans ses glotieux travaux, assurent aux haytiens un digne héritier du nom et du trône d'Henry.

Du Limbé, le 9.

L'on nous écrit de cet endroit, que l'on prépare avec activité dans les diverses paroisses de la deuxième division du Nord, cinq écoles nationales d'enseignement mutuel, savoir : une à Jean-Rabel, à Saint-Louis, au Borgne, au Limbé et à Plaisance, pour la propagation de l'instruction publique, lesquelles avec celle du Fort-Royal qui est déjà prête feront six nouvelles écoles nationales.

Ces écoles seront établies avant la sin de pannée; les maîtres d'écoles seront tirés de l'école nationale de la Capitale, parmi les moniteurs les plus instruits et qui ont été jugés capables de remplir cette place; nous nous sélicitons de cette mesure du Gouver-tement.

L'on parle aussi que notre cher et bienaimé Prince Royal, doit aussi venir visiter les différentes quartiers de la division; cette nouvelle qui a déjà transpirée ici, nous cause beaucoup de joie, nous ne serons pas en retour avec nos frères de la Province de l'Ouest; nous nous préparons à recevoir le Prince avec les mêmes témoignages d'amour et de gratitude.

NOUVELLES ETRANGERES.

Extrait de la Gazette du Times de Londres, le 9 Juillet 1819, an 16.

Par les dermers bâtimens arrivés au Cap-Henry, nous avons reçu des Gazettes étrangêres, nous avons extrait ces nouvelles du Times.

Journaux de Paris, le 5 Juillet.

On rapporte que les négociations du gouvernement qui sont sur pied, il y a quelque temps avec Saint-Domingue, ont pris une tournure favorable; on nous a assuré que l'envoyé de Boyer (1) était arrivé à Paris avec certaines propositions, par lesquelles la valeur du montant de toutes les propriétés appartenantes aux français, dans cette partie de Saint-Domingue où il commande, seront remboursées aux dépossédés colons, par terme, dans vingt années.

Le Roi Henry ne paraît pas être disposé à un pareil arrangement comme le Président Boyer.

-- Comme on voit, le successeur de Pétion marche sur ses traces; il rend le peuple du Sud-Ouest tributaire d's ex-colons!

⁽¹⁾ Nous savons que c'est Colombel.

A Sans-Souci, de l'Imprimerie Royale